



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-62298>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **24-62298**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Travaux de désamiantage

Description : Travaux de désamiantage au bénéfice du Centre hospitalier Bretagne Atlantique, du Centre hospitalier Alphonse Guérin, de l'EHPAD de Malestroit et du Centre hospitalier de Belle-Ile-en-Mer

Identifiant de la procédure : edd29785-f57c-4c15-a4c8-7b366790d779

Identifiant interne : GHBA_TVX_DESAM

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45262660 Travaux de désamiantage

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,140,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Présentation du groupement hospitalier de territoire : Par convention signée le 1er juillet 2016, le Groupement hospitalier Brocéliande Atlantique (GHBA) a été constitué entre les établissements suivants : le Centre hospitalier Bretagne Atlantique (Vannes et Auray), l'Etablissement Public de Santé Mentale Morbihan (Saint Avé), le Centre hospitalier Alphonse Guérin (Ploërmel),

L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de Malestroit, le Centre hospitalier de Josselin, le Centre hospitalier de Belle-Ile-en-Mer, le Centre hospitalier Basse Vilaine (Nivillac). Le Centre hospitalier Bretagne Atlantique est l'Etablissement support du groupement hospitalier de territoire. Conformément à l'article L6132-3 3° du Code de la santé publique, l'Etablissement support assure la fonction Achat pour le compte des Etablissements parties. A ce titre, il est chargé de l'élaboration de la politique et des stratégies d'achat, de la planification des marchés publics, de la passation des marchés publics et de leurs avenants. L'exécution des marchés publics qui comprend notamment l'émission des commandes, la vérification du service fait, la liquidation des factures et leur mandatement, relève des Etablissements parties.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Faillite : Outre ce motif, le candidat ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 du Code de la commande publique. A ce titre, il fournit une déclaration sur l'honneur lors du dépôt de sa candidature. S'il est envisagé de lui attribuer le marché, il est alors tenu d'en fournir les preuves conformément à l'article R2144-4 du Code de la Commande publique (liste des documents précisés à l'article 17.5 du Règlement de consultation).

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Travaux de désamiantage

Description : Travaux de désamiantage au bénéfice du Centre hospitalier Bretagne Atlantique, du Centre hospitalier Alphonse Guérin, de l'EHPAD de Malestroit et du Centre hospitalier de Belle-Ile-en-Mer. Les caractéristiques techniques des prestations attendues figurent dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et le bordereau des prix unitaires.

Identifiant interne : GHBA_TVX_DESAM

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45262660 Travaux de désamiantage

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 02/09/2024

Durée : 48 MONTH

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le marché public est un accord-cadre à bons de commande en application des articles L2125-1, R2161-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique, de travaux, multi-attributaire, conclu sans minimum

en quantité ou en valeur, avec un maximum annuel en valeur de 285 000,00 euros HT. / L'estimation prévisionnelle annuelle par Etablissement partie, qui figure dans l'Annexe 2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) est une donnée indicative, définie à partir des consommations des années précédentes et/ou des projections ; elle n'a aucun caractère contractuel. / L'accord-cadre est conclu avec un nombre maximum de deux (2) opérateurs économiques, sous réserves d'un nombre suffisant de candidatures et d'offres lors de la mise en concurrence en vue de l'attribution de l'accord-cadre. / Le fait d'être Titulaire de l'accord-cadre n'implique pas pour l'opérateur économique un droit d'exclusivité concernant les travaux de même nature envisagés par l'Etablissement ; ce dernier peut les faire réaliser par d'autres prestataires notamment dans le cadre d'opérations spécifiques, en raison de leur importance et/ou de leur coût, ce sans remettre en cause le présent marché public et sans droit à indemnisation pour le Titulaire du présent marché public. En outre, l'Etablissement se réserve le droit de faire exécuter des travaux par une entreprise lorsque le Titulaire n'est pas en mesure d'en assurer la réalisation dans le délai maximum fixé au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), ce sans que le Titulaire puisse réclamer d'indemnité.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations, objet du marché public, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (ou utiliser le formulaire DC2)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (ou utiliser le formulaire DC2). / Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (ou utiliser le formulaire DC2). / Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public (ou utiliser le formulaire DC2). / Certificat de qualification professionnelle « traitement de l'amiante » établi par l'un des organismes indépendants suivants : AFAQ AFNOR / QUALIBAT / GLOBAL CERTIFICATION. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère "Valeur technique" sur 45 points dont 10 points au regard de la Qualité de l'organisation des moyens humains dédiés à l'exécution de l'accord cadre, 15 points au regard de la Qualité de la méthodologie d'exécution des

prestations, et 20 points au regard de la Pertinence des dispositions relatives aux opérations de maintenance corrective (prestations sous délai urgent).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Critère "Prix" au regard du Détail Quantitatif Estimatif (DQE)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2552916&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2552916&orgAcronyme=x7c)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2552916&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 01/07/2024 à 13:00

Informations complémentaires : L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les prestations sont financées par les ressources propres de chaque Etablissement abondées éventuellement par des ressources externes, soit dans le cadre d'emprunts, soit par le biais de subventions spécifiques en cas d'éligibilité ou de participations publiques. Les prestations sont réglées par application des prix unitaires figurant dans le bordereau des prix unitaires. Les prix sont révisables dans les conditions indiquées à l'article 22.3 du CCAP. Le paiement est effectué dans le délai de cinquante (50) jours à compter de la date de réception des demandes de paiement, par virement administratif conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R2192-10 à R2192-37 du Code de la commande publique.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L551-1 du Code de justice administrative). / Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans les délais prévus à l'article R551-7 du Code de justice administrative. / Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L521-1 du Code de justice administrative). / Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les deux (2) mois de la notification d'une déclaration sans suite ou d'une déclaration d'infructuosité. / Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département du Tarn-et-Garonne (CE, Ass., 4 avril 2014, n°358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat sur le fondement de l'article L521-1 du Code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Greffe du Tribunal administratif de Rennes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Rennes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Rennes

Numéro d'enregistrement : 17350005900014

Adresse postale : Hôtel de Bizieu - 3, contour de la Motte - CS 44416

Ville : Rennes cedex

Code postal : 35044

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone : (+33) 2 23 21 28 28

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE

Numéro d'enregistrement : 26561337200019

Adresse postale : 20, bld Gal Maurice Guillaudot

Ville : Vannes cedex

Code postal : 56017

Pays : France

Adresse électronique : cellule-juridique.achats@ghba.fr

Téléphone : 0297292105

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4050088b-24b3-4964-b06c-d956ca15c071 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/05/2024 à 16:45

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/05/2024